

COMMUNE DE BEAUMONT-EN-CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2024

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de procurations : 0

Date de convocation : 25 mars 2025

Date d'affichage : 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Fabrice BACCOUT, Maire.

Présents : Mr Fabrice BACCOUT, Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Jean-Jacques DESJARDINS, Mme Gislhaine CLOEZ, Mr Jean-François GRASSART, Mme Marie-Christine BACCOUT, Mr Thomas QUENNESON, Mr Pascal VERHAEGUE.

Absents : Mme Virginie LANTOINE, Mr François-Xavier LORRIAUX.

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VIREMOUNEIX

Délibération N° 2025-05 :

OBJET : Vote du budget primitif pour l'année 2025

Il est présenté au Conseil Municipal les grandes lignes du budget principal de la Commune pour 2025 en vue de son approbation et il est proposé le vote par chapitre.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 et L 2312-2,

Vu l'instruction M57 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Considérant le projet du budget primitif pour l'exercice 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif de la commune équilibré en dépenses et en recettes et arrêté comme suit :

| | DÉPENSES | RECETTES |
|-----------------------|---------------------|---------------------|
| INVESTISSEMENT | 388 417,67 € | 388 417,67 € |
| FONCTIONNEMENT | 455 155,64 € | 455 155,64 € |

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales, est annexée à la présente une note de présentation brève et synthétique.

PRIE Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai de bien vouloir viser les dispos

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire :

Après transmission en Sous-Préfecture le : **15 AVR. 2025**

Et publication le : **15 AVR. 2025**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Fabrice BACCOUT

La secrétaire de séance,
Mme Evelyne VIREMOUNEIX



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Evelyne Viremouneix', is written to the right of the official stamp.